POURQUOI CHOISIR LA PLEINE TERRE ?

AMÉNAGEMENTS EXTÉRIEURS VÉGÉTALISÉS EN MILIEU URBAIN

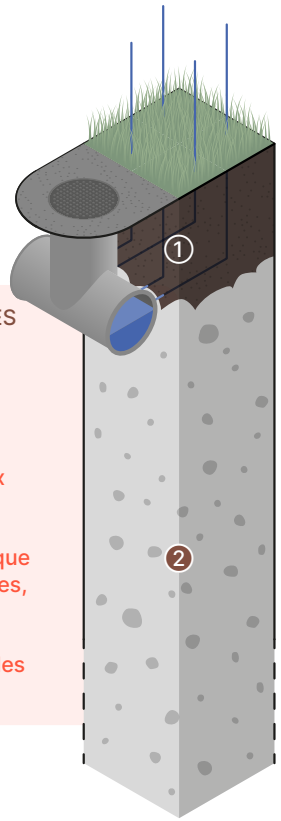
AMÉNAGEMENT CONVENTIONNEL

Une couche de terre végétale sur un fond compacté

Une épaisseur de 30 à 50 cm de terre végétale est déposée sur un fond de forme compacté. Les terres et autres matériaux décapés pour les travaux sont généralement évacués.

① environ 30 à 50 cm de terre végétale

② fond de forme compacté



PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES

- × Peu de réemploi des matériaux terreux, qui sont transportés et évacués
- × Infiltration et rétention des eaux pluviales limitées
- × Nécessité d'un ouvrage spécifique d'évacuation des eaux (drainages, etc.)
- × Ne respecte pas les bases légales et les normes SIA

AMÉNAGEMENT EN PLEINE TERRE

Un sol vivant et profond

Sur une profondeur d'environ 1 m, le sol est aménagé en couches continues, en contact avec le terrain naturel ou avec des matériaux permettant l'infiltration de l'eau.

① environ 1 m de sol en couches continues et non tassées :
Horizon A, environ 30 cm
Horizon B, environ 70 cm

② Remblai / sous-sol poreux



PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES

- ✓ Valorisation des matériaux terreux par leur réemploi sur place
- ✓ Forte capacité d'infiltration et de rétention des eaux pluviales
- ✓ Gestion de l'eau sans ouvrage spécifique d'évacuation
- ✓ Respecte les bases légales et les normes SIA

QU'EST-CE QUE LA PLEINE TERRE ?

La pleine terre, c'est un sol suffisamment profond et vivant, sans revêtement artificiel ni construction souterraine, qui permet à l'eau de s'infiltrer et à la végétation de se développer durablement.

À l'échelle d'un projet d'aménagement, les surfaces de pleine terre sont autant que possible continues et connectées entre elles. Les sols artificialisés (pavés-gazon) et les mélanges artificiels (terre-pierre) ne peuvent pas être considérés comme de la pleine terre.

LES SOLS URBAINS SOUS PRESSION

Lorsqu'elle se caractérise par des sols profonds et vivants, la pleine terre est un puissant levier pour des espaces urbains de qualité, végétalisés, frais et capables de gérer les eaux.

Les aménagements extérieurs conventionnels, qui reposent sur des couches de terre peu profondes et souvent tassées sous l'effet d'engins ou de travaux, ne peuvent pas rendre ces services.

PLUS D'INFOS :

www.vd.ch/environnement/sols

Département de la jeunesse, de l'environnement et de la sécurité (DJES)

Direction générale de l'environnement (DGE)
Section Sols

www.vd.ch/dge • +41 21 316 44 22

canton de vaud
LIBERTÉ ET PATRIE

DES COÛTS GLOBAUX PLUS ÉCONOMIQUES

Si la mise en place d'un sol en pleine terre est plus coûteuse, ce surcoût est largement compensé par des économies sur d'autres postes : réemploi des matériaux terreux, réduction des évacuations et des apports de terre, et limitation des ouvrages spécifiques de gestion des eaux pluviales.

MISE EN PLACE :

≈ **185** CHF/m²
Aménagement conventionnel

≈ **110** CHF/m²
Pleine terre

SOIT ≈ 40 % D'ÉCONOMIE SUR LES TRAVAUX

ENTRETIEN :

≈ **8** CHF/m²/an
Aménagement conventionnel

≈ **4** CHF/m²/an
Pleine terre

SOIT ≈ 50 % D'ÉCONOMIE SUR L'ENTRETIEN ANNUEL

PRÈS DE 80'000 CHF D'ÉCONOMIE EN 30 ANS POUR 400 M²

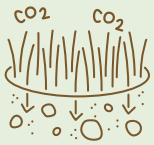
Estimations indicatives établies à partir de références suisses de 2026, en CHF/m² HT de surface végétalisée.

DE NOMBREUX BÉNÉFICES



AMÉNAGEMENTS EXTÉRIEURS MULTIFONCTIONNELS

- Différents usages possibles : gazon, jardins, places de jeux, plantation d'arbres et d'arbustes
- Des espaces évolutifs et réversibles



STOCKAGE DU CARBONE

- Stockage du carbone dans le sol grâce aux racines profondes des végétaux
- Contribution à la réduction du CO_2 présent dans l'atmosphère



GESTION EFFICIENTE DES EAUX

- Ralentissement du cycle de l'eau et absorption des fortes précipitations
- Diminution des risques d'inondation
- Résistance des plantations aux sécheresses



BIODIVERSITÉ DU SOL

- Préservation de la biodiversité et des fonctions naturelles du sol
- Contribution au maintien de la qualité de vie
- Espaces urbains robustes



FILTRATION ET DÉPOLLUTION

- Préservation de la qualité des eaux
- Contribution à un environnement sain pour les êtres vivants



VÉGÉTATION SAINE ET RÉSILIENTE

- Végétation plus autonome et résistante aux aléas climatiques
- Réduction des besoins en irrigation, engrais et traitements



RÉGULATION DU MICROCLIMAT URBAIN

- Îlots de fraîcheur
- Amélioration du confort et de l'attractivité des espaces urbanisés



ÉCONOMIE CIRCULAIRE

- Valorisation et réemploi de la ressource sol
- Compensation, grâce aux espaces verts, des fonctions des sols perdues en raison des constructions
- Réduction des coûts de transport et de la mise en décharge des matériaux
- Prévention des risques économiques et environnementaux liés à la pollution des sols

La pleine terre constitue un choix à la fois économiquement avantageux et écologiquement exemplaire pour concevoir des aménagements urbains agréables et résilients à long terme.